

1) Festivités d'été

L'été est là et les animations organisées sur la commune sont les suivantes :

- Depuis le 26 juin jusqu'au 4 septembre, le **marché des producteurs** du dimanche de 18 h à 20 h à l'enclos
- Le **marché du jeudi matin** continue à être présent tout l'été de 10 h à 12 h.
- Du 06 juillet au 31 août : **Visites guidées du Vieux Lanas**, tous les mercredis à 17 h 30 avec Claire Lacroix, Rendez-vous au jardin de l'Enclos
- Le 13 juillet **fête du pont avec feu d'artifice** vers 22 h 30 suivi d'un bal place de la Molle. Comme d'habitude la circulation sera interdite dans le cœur du village et sur le pont à partir de 14 h.
- Le 17 juillet et le 14 août : **Apéritif des touristes** à 11 h 30 au bar associatif de la Salle Papillon
- Du 23 au 28 juillet : **Exposition peintures, Ferronnerie d'art, Coutellerie** de 17 h à 20 h, Salle Papillon. Vernissage le vendredi 22 juillet à 18 h
- Le 29 juillet : **Spectacle « les Indomptables »** à 18 h 30 au jardin de l'Enclos
- Le 06 août : **Fête des chasseurs** parking Salle Papillon, Pétanque à 14 h, Repas de sangliers à la broche à 19 h suivi d'un bal
- Le 08 août : **Cinéma sous les étoiles** film « La brigade » à 21 h 30 parking Salle Papillon
- Le 25 août : **Concert musique classique** 11 h à l'église et à 11h30 sur la Place du Village



2) Informations sur le tri des ordures ménagères

Rappels concernant les bacs jaunes :

- Les sacs-poubelle contenant des ordures ménagères sont interdits
- Les sacs-poubelle (peu importe la couleur) contenant des emballages et papiers sont interdits ; le contenu doit être vidé directement dans le bac jaune.
- Les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres.



3) Oui Pub

À partir du 1^{er} septembre, la distribution de prospectus publicitaires sera interdite sur tout le territoire du SICTOBA. Les imprimés publicitaires ne seront plus distribués sans autorisation explicite et visible sur la boîte aux lettres.

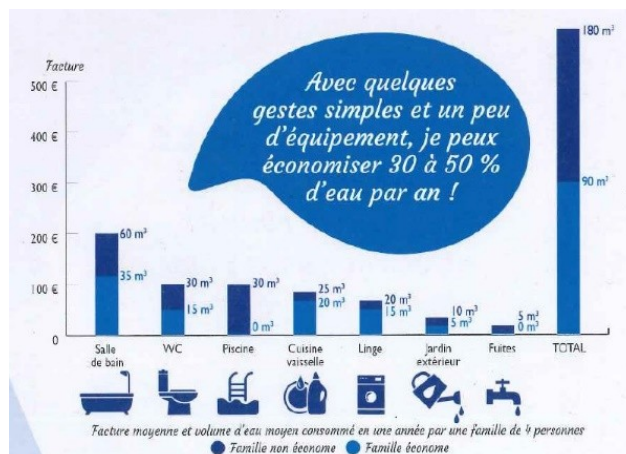
Le **STOP PUB** est désormais inutile. Si vous souhaitez recevoir de la pub, il vous faudra le signaler par un **OUI PUB** apposé sur votre boîte aux lettres. Des stickers **OUI PUB** sont disponibles en mairie.



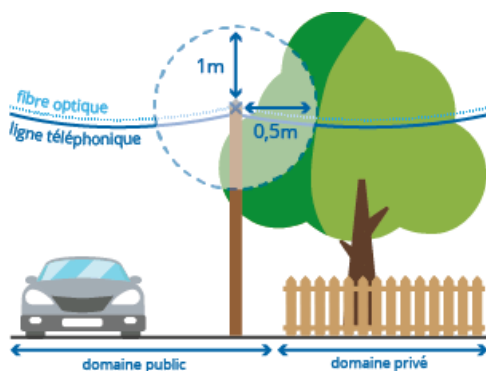
4) « Cet été on se met tous aux économies d'eau » (EPTB : Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche).

Il est résolument engagé pour rendre notre territoire moins vulnérable au manque d'eau, en accompagnant tous les usagers. Il nous propose d'acquérir du matériel d'économie d'eau à prix très réduit. N'hésitez pas vous renseigner sur le site internet :

www.touseconomeseau-ardeche.fr



5) Sensibilisation à l'élagage des arbres



L'entretien (débroussaillage, coupe d'herbe, élagage et abattage) aux abords des réseaux de télécommunications constitue une obligation légale à la charge du propriétaire, du fermier ou leurs représentants. L'élagage régulier favorise une bonne santé des arbres et préserve leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte, limite le ramassage des feuilles et prévient la chute des branches.

6) Réforme de la publication des actes (comptes-rendus des conseils municipaux)

Les comptes-rendus sont supprimés et remplacés par un procès-verbal, celui-ci sera validé au début du conseil municipal suivant. Ce procès-verbal sera ensuite publié sous forme électronique. Le format papier sera maintenu dans le registre des délibérations et pourra être consulté au titre de l'information au public ; ne sera affiché que la liste des délibérations.

7) Conseil des jeunes

Le comité des jeunes s'est réuni le 11 juin. Des idées de projets ont émergé. Certains d'entre eux sont volontaires pour participer à l'organisation de la fête du Pont.

8) Quelques rappels

- Stationnement interdit sur les bords de la route départementale en particulier dans la rue principale dans le village. Des parkings sont à votre disposition.
- Les déjections canines doivent être ramassées par les propriétaires des chiens pour la salubrité du village.



9) Congés d'été

Le secrétariat est fermé du 11 au 15 juillet et du 08 au 22 août. En cas de besoin, vous pouvez envoyer un mail à la Mairie : communedelanas@orange.fr
Les élus en prendront connaissance.

Raphaël Poncet sera absent du 1^{er} au 26 août. Il sera remplacé par Mathis Gil durant cette période.



Bon été à tous. Profitez bien de vos vacances et bon courage à ceux qui travaillent !

Continuez d'être vigilants le Covid est toujours présent !